

Octobre 2012

.....  
**Le Relais Brenne Initiatives Jeunes**  
.....

1 bis impasse de l'Étang  
36800 Oulches  
02 54 28 59 64  
rbij@fol36.org

un service de la  
**Fédération des Organisations Laïques**  
**Ligue de l'enseignement de l'Indre (FOL 36)**  
23, boulevard de la Valla - BP 77  
36002 Châteauroux cedex  
02 54 61 34 34

**[www.fol36.org](http://www.fol36.org)**

**[www.laligue.org](http://www.laligue.org)**

*Rédaction : Laura VOGELE, Maquette : Nanou BERGEAULT*



**LE RELAIS BRENNE  
INITIATIVES JEUNES :  
UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT  
DE PROJETS DE JEUNES  
EN MILIEU RURAL**



juillet 2012

**sa mise en place** *page 3*

en 2000 p. 3

en 2005 p. 4

**le RBIJ au quotidien** *page 5*

la mobilisation des jeunes p. 5

l'intervention pour accompagner les projets p. 6

le travail d'équipe p. 8

la mise en réseau des acteurs jeunesse p. 8

**analyse des six années d'expérience** *page 9*

les points forts p. 9

les obstacles p. 10

les projets & jeunes accompagnés p. 11

le développement des missions du RBIJ p. 12

**les financements** *page 14*

**le rapport au territoire & aux élus** *page 15*

des perspectives plus larges p. 15

Le Parc Naturel Régional de la Brenne (PNR), situé dans le département de l'Indre en Région Centre, se caractérise par une population globalement vieillissante, une très faible densité (19 habitants/km<sup>2</sup>) et des lieux d'habitation très espacés. Cet éloignement est une des principales difficultés rencontrées par les jeunes du territoire, accentuées notamment par le manque de réseau de transport adapté.

Le Parc de la Brenne met en place de nombreuses actions au-delà du secteur environnemental grâce à des fonds européens (Leader).



Communautés de communes	
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:white; border:1px solid black;"></span> Aucune	(4)
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:purple;"></span> Val d'Anglin	(7)
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:lightgreen;"></span> Coeur de Brenne	(10)
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:orange;"></span> Val de l'Indre-Brenne	(3)
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:lightblue;"></span> Brenne-Val de Creuse	(26)
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:lightcoral;"></span> du Pays d'Argenton-sur-Creuse	(1)

## en 2000

Le programme "Leader +" est constitué autour de la thématique des jeunes afin de lancer une dynamique sur ce public peu pris en compte jusque-là. Une structure jeunesse, "Le Squatt", au Blanc, proposait des activités périscolaires et pouvait accompagner des projets de jeunes. À sa fermeture en 2001, les adolescents n'avaient plus de structure leur étant dédiée.

Cette orientation renforce alors la prise en compte d'un enjeu majeur : l'exode des jeunes et la dévitalisation du territoire. En effet, le fait de mettre en place des actions auprès des adolescents permettrait à terme de contrecarrer la faible part des jeunes revenant dans le Parc.

A partir de là, la Fédération des Organisations Laïques - Ligue de l'enseignement de l'Indre - prend un rôle majeur dans les réunions de concertation. Elle propose un dispositif d'accompagnement de projets d'adolescents avec des animateurs de proximité.

L'initiative visait deux objectifs principaux :

- accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets,
- mettre en réseau les acteurs dans le secteur de la jeunesse.

L'utilisation des emplois jeunes était envisagée pour recruter les animateurs mais le délai de mise en œuvre a coïncidé avec la fin de ce dispositif. Le projet a donc été mis en sommeil le temps de trouver des financements.

# Relais Brenne initiatives JEUNES

Un Contrat Temps Libres est signé entre la CAF et le PNR permettant ainsi de cofinancer le projet du Relais Brenne Initiatives Jeunes (RBIJ), les fonds Leader complétant le financement de l'action imaginée. Le dispositif peut enfin être mis en place, avec pour maître d'ouvrage le Parc de la Brenne et la FOL comme maître d'œuvre.

En juillet 2005, trois animateurs sont recrutés, formant le Relais Brenne Initiatives Jeunes, et la municipalité d'Oulches leur prête un local, commune approximativement au centre du territoire. A l'origine, cinq points de rencontre étaient envisagés, mais cette idée a vite été abandonnée du fait de la nécessité de mutualiser le travail des animateurs afin qu'ils constituent une véritable équipe.

Les premières démarches des animateurs consistaient à recenser les acteurs du territoire et entrer en contact avec eux. Le but était, entre autres, d'identifier des personnes relais facilitant la mo-

bilisation des jeunes. Puis des outils de communication ont été créés et distribués lors d'événements, à des jeunes ou des partenaires potentiels. Ainsi, un premier groupe de jeunes accompagné a vu le jour au mois de novembre.

Rapidement, les animateurs ont bénéficié d'une formation à l'éducation à l'image par "Passeurs d'images" et ont eu l'opportunité d'organiser des actions vidéo ainsi que des diffusions sur le territoire, développant largement leur visibilité.

## Un relais pour les initiatives des jeunes

**D**ans le cadre du programme européen Leader +, le Parc naturel régional de la Brenne et la Fédération des Organisations Laïques (FOL) de l'Indre ont développé le projet « Relais Brenne Initiatives jeunes » pour impliquer davantage les 12-18 ans dans la vie locale.

Trois animateurs professionnels ont été embauchés en juillet 2005 pour établir un diagnostic des activités offertes aux adolescents, rapprocher les jeunes de ces activités, être les référents pour toute personne concernée par l'animation en faveur des adolescents et enfin accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs propres projets.

Cette action, d'un budget annuel de 120 000 euros (dont le Parc est maître d'ouvrage et la FOL maître d'œuvre), est financée par le programme Leader + et à 54% par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre dans le cadre d'un Contrat Temps Libre signé par le Parc. « Cette tranche d'âge des pré-adolescents et adolescents était un peu oubliée des actions du Parc, note Jean-Baptiste Massé, animateur Leader + au Parc. L'objectif est de les aider à trouver leur place, et même s'ils partent pour faire des études, qu'ils aient envie de revenir vivre sur ce territoire. » L'équipe d'animateurs est installée dans un local mis à disposition par la commune d'Oulches

et peut, après quelques mois de contacts et de démarches, présenter une liste d'initiatives ayant émergé dans certaines des 47 communes du Parc : organisation d'un stage de danse orientale par un groupe de jeunes et aide au montage d'une exposition au Blanc faisant suite à un voyage humanitaire, aide à l'autofinancement d'une sortie au Futuroscope pour les jeunes de Lignac, accompagnement de deux juniors-associations et de conseils municipaux de jeunes, projet vidéo avec des collégiens de Saint-Gaultier, médiation avec la commune d'Oulches pour répondre au désir des jeunes de participer à l'aménagement du village...

« Nous avons aussi été contactés par une enseignante pour soutenir la pré-scolarisation d'enfants de gens du voyage, raconte Marie-Rose Mëtura, animatrice et responsable de l'équipe. La première difficulté est de nous ancrer sur le territoire, de nous faire connaître et de mobiliser, mais nous sommes positivement surpris par la volonté des jeunes de se bouger. »



Parc naturel régional de la Brenne  
Le Bouchet - 36300 Rosnay  
Tél : 02 54 28 12 12 - Fax : 02 54 37 56 96  
Mail : info@parc-naturel-brenne.fr  
www.parc-naturel-brenne.fr

*L'accompagnement de projets de jeunes est le cœur de métier du RB!J.  
Cela passe par la mobilisation des jeunes et l'intervention des animateurs.*

### **La mobilisation des jeunes**

Leur mobilisation est un facteur essentiel à leur engagement dans un projet. C'est donc pour l'équipe d'animateurs un travail quotidien afin de s'adapter à l'actualité des jeunes et du territoire.

En effet, même si les jeunes sont à l'initiative d'une action, c'est souvent au contact des animateurs qu'une envie devient projet. Dire que leur idée est bonne, qu'elle est réalisable, et que l'équipe du RB!J est disponible pour les accompagner du début à la fin donne confiance aux jeunes et leur permet de se projeter. Manifester de l'intérêt auprès d'eux et avoir un regard stimulant et bienveillant participe à leur construction.

Mais la mobilisation des jeunes ne s'arrête pas là : tout au long de l'accompagnement, il est nécessaire de remotiver le groupe, solliciter leurs envies et redonner l'échéancier fixé ensemble pour qu'ils puissent se situer dans le temps du projet. La durée d'une action doit être bien évaluée avec les jeunes, puisque c'est souvent ce qui démotive petit à petit. S'engager pendant 6 mois quand on a 13 ans, ce n'est pas si facile. Encore une fois, le temps d'un projet n'est pas le même pour un adolescent, pour des institutions ou des partenaires éventuels.

Pour réaliser ce travail, l'équipe a mis en place progressivement des outils et des espaces. Ils sont régulièrement évalués afin de modifier rapidement les interventions des animateurs :

- ✓ **Des plaquettes de présentation du relais**, avec la photo des animateurs, distribuées notamment à chaque rentrée scolaire dans les classes des trois collèges et du lycée du PNR Brenne.
- ✓ **Des permanences hebdomadaires** dans les établissements scolaires pendant la pause méridienne ou sur une heure d'accompagnement éducatif.
- ✓ **Des interventions du Point Information Jeunesse** itinérant dans les écoles, occasions de relancer les jeunes sur leurs envies.
- ✓ **Une feuille d'informations électronique et un blog** à destination des adolescents.
- ✓ **La mise en place de stages ou de séjours** de vacances, parfois première porte d'entrée dans l'engagement d'un projet.
- ✓ **La communication** envers les partenaires, institutions, municipalités, presse pour que l'équipe puisse être sollicitée par une structure. En effet, lorsque des adultes s'interrogent sur des actions à mettre en place avec des adolescents, l'équipe se mobilise rapidement pour accompagner le partenaire demandeur et/ou les jeunes.
- ✓ **Des animations "speed projet"** : chaque année les animateurs passent une heure dans les classes afin de simuler une démarche de projet avec les jeunes. Cela se passe en deux temps : faire jaillir des idées et des envies puis monter un projet fictif avec toutes les étapes qu'il comporte. Cette animation favorise grandement l'émanation de projets par la suite.

# L'intervention pour accompagner les projets

L'action du Relais Brenne Initiatives Jeunes se situe principalement dans l'accompagnement, le soutien, la valorisation des projets des jeunes. L'adolescence est une période de construction identitaire où il est nécessaire de :

- ✓ Se sentir responsable de ses projets
- ✓ Pouvoir décider et construire avec ses pairs
- ✓ Communiquer, de s'exprimer et de se valoriser
- ✓ Prendre confiance

C'est pourquoi il est important de mettre le jeune au centre de l'action en lui donnant les moyens de mettre en œuvre lui-même ses projets.

Cet investissement dans l'organisation d'une action se traduit par :

- ✓ Un apprentissage de l'autonomie et de la responsabilisation
- ✓ Une découverte du fonctionnement associatif et collectif
- ✓ Un moment privilégié de socialisation (entre jeunes et adultes)
- ✓ Un point de départ essentiel pour une implication plus large : celle du jeune sur son territoire.

Les animateurs de proximité s'adaptent aux besoins et à la demande des jeunes. En effet, chaque groupe a un degré d'autonomie et de connaissance différent.

De plus, certains sont soutenus également par des parents ou d'autres adultes référents. La singularité de cette pratique est un élément fondamental du travail des animateurs.

D'une manière globale et à plus long terme, cela engendre une posture différente dans la construction des jeunes : ils peuvent devenir acteurs, ils sentent leur capacité à agir avec d'autres, sur leur territoire et dans des domaines qui les concernent.



L'accompagnement se constitue de plusieurs phases :

- ✓ **Décrypter la demande et repérer les motivations** : il s'agit de comprendre le projet des jeunes sans commencer à réfléchir à sa faisabilité.
- ✓ **Aider à se mettre d'accord sur l'objectif** : faire en sorte que les jeunes regroupent les idées clés, les classent et définissent ensemble la finalité.
- ✓ **Donner quelques pistes d'organisation collective** : en effet, il n'est pas aisé de travailler en groupe. L'appropriation d'outils et de techniques (ordre du jour, prise de note, prise en compte des avis de chacun...) permet de lancer une dynamique collective.
- ✓ **Identifier les tâches et un échéancier** : il s'agit d'aider à réfléchir sur la répartition des tâches, mesurer l'avancée du projet, ses étapes, ses réajustements. L'animateur veille à ce que l'échéancier soit réaliste, concret et qu'il appartienne aux jeunes.
- ✓ **Faciliter la prise de décision** : L'animateur peut intervenir lorsque le groupe n'arrive pas à faire un choix en remettant en perspective les enjeux, la finalité du projet des jeunes.
- ✓ **Reformuler le projet et passer à l'écrit** : le passage à l'écrit pose les choses. Il engage. C'est une étape importante pour les jeunes qui officialise leurs idées. L'animateur est attentif au "rapport à l'écrit" des adolescents. Cela ne doit pas être un frein.
- ✓ **Aider à la recherche de financements** : la constitution du budget prévisionnel est souvent un élément nouveau pour des adolescents. Après l'avoir construit ensemble et abordé les outils essentiels à la gestion financière (facture, présentation d'un budget...), l'animateur expose les différentes possibilités de financements : les subventions de projets de jeunes, et l'autofinancement (cette solution permet l'engagement des jeunes et les implique dans des actions concrètes avant la réalisation du projet final).
- ✓ **Faciliter la rencontre de partenaires et la communication** : parler de son projet met à l'épreuve de la relation aux autres. Oser demander, accepter les refus sont des étapes essentielles dans la conduite du projet par les jeunes eux mêmes.
- ✓ **Accompagner dans la mise en œuvre** : l'animateur peut être présent lors de la réalisation de l'action. Il est une présence rassurante lorsque les jeunes se découvrent dans l'action.
- ✓ **Permettre la réalisation d'un bilan intermédiaire** : il s'agit de faire le point ensemble sur le projet, son organisation, au regard de la situation de départ. L'animateur veille à faciliter l'expression sur les ressentis, sur la vie du groupe. Il a aussi un rôle de regard extérieur. C'est souvent l'occasion de valoriser les actions des jeunes, pour eux mêmes ainsi que pour les parents, partenaires et financeurs. Il permet enfin d'envisager l'avenir : le projet peut s'arrêter, évoluer ou continuer. C'est avec les jeunes et au regard du bilan que se prend cette décision.

**Cette méthodologie doit tenir compte des aléas inhérents aux projets et aux jeunes. Aussi, la posture de l'animateur est-elle primordiale pour faire que le projet demeure celui des jeunes. A travers l'accompagnement, le RBIJ veut permettre aux jeunes de s'engager dans leur environnement social, économique et culturel, de s'initier à la vie de citoyen, de comprendre et de s'investir dans leur territoire et d'être, à terme, des acteurs de son développement.**

## ***Le travail d'équipe***

Le travail réalisé avec les jeunes fonctionne grâce à une équipe de quatre animateurs qualifiés et expérimentés, ayant de réelles compétences relationnelles avec ce public et dotés d'une capacité d'intervention et d'une disponibilité importantes. Tous sont complémentaires avec des compétences spécifiques, permettant ainsi d'avoir une intervention cohérente auprès des jeunes. Les animateurs jouissent d'une grande autonomie par rapport à leurs deux structures référentes (le PNR et la FOL), dans le sens où ils choisissent seuls les projets à soutenir. Lorsqu'un nouveau groupe se constitue, un animateur l'accompagne suivant la localisation des jeunes ou le type de projet. L'évolution de celui-ci est suivie par toute l'équipe lors de réunions régulières, mais aussi discutée lorsqu'il y a des difficultés. Des liens sont aussi instaurés entre les différentes missions du Relais et les actions des autres structures.

## ***La mise en réseau des acteurs jeunesse***

La mise en réseau des acteurs sur le territoire est essentielle à la bonne coordination des actions jeunesse. Ainsi, le Relais Brenne Initiatives Jeunes est devenu le référent du PNR sur ces questions et co-anime sa commission jeunesse en rassemblant les acteurs autour de cette thématique afin de faire émerger un travail en commun. Le Relais fait le lien entre différentes structures et missions, et apporte un soutien à celles-ci tout comme aux collectivités ou toute organisation souhaitant mettre en place des actions auprès des jeunes. Par exemple, le Relais a accompagné une commune du Parc afin de développer un Conseil Municipal de jeunes.

La structure ne porte aucun projet seule et active toujours des liens ou partenariats pour mener à bien ses projets.

En 2010, une

réalisation importante a vu le jour, rassemblant de nombreuses structures, le "Rallye des élèves de 4ème", piloté par le RBIJ. Cette mobilisation symbolise fortement la volonté et la capacité des acteurs à travailler ensemble.

Le développement de certaines missions du Relais provient aussi de la réflexion de différentes structures soulignant un besoin ou une problématique. Par exemple, depuis 2007, le RBIJ coordonne une action en direction des gens du voyage sur une commune du Parc. Il s'agit de la préscolarisation des jeunes enfants, de l'accompagnement des jeunes mamans et de l'insertion des adolescents dans leur environnement et dans le milieu scolaire. Cette initiative est née de la concertation

des acteurs au sujet des gens du voyage.



# ANALYSE DES SIX ANNÉES D'EXPÉRIENCE

## les points forts

### LE PARTENARIAT

#### **un dispositif partenarial**

Dès sa création, le dispositif reposait sur un partenariat fort entre la Fédération des Organisations Laïques, la Caisse d'Allocations Familiales et le Parc Naturel Régional de la Brenne. Ainsi, aujourd'hui, il est considéré comme un dispositif partenarial d'une association d'éducation populaire et d'une collectivité. Le Parc apporte des financements et donne de la légitimité au Relais qui intervient en son nom, ce qui permet d'avoir plus d'importance et d'impact. La FOL, quant à elle, apporte son savoir faire, sa connaissance du public, ses moyens humains ainsi que la force de son réseau national : la Ligue de l'Enseignement.

#### **un réseau quotidien**

Depuis 6 ans, le Relais a tissé un réseau partenarial quotidien, constitué de structures associatives, d'élus et de personnes ressources permettant d'avoir une intervention cohérente et complète auprès des jeunes.

#### **les établissements scolaires**

Le partenariat avec les établissements scolaires est aussi essentiel puisqu'il permet de mobiliser un nombre important de jeunes. Une grande partie des groupes accompagnés est issue de l'intervention des animateurs en ces lieux.

### LES COMITÉS DE PILOTAGE

Un comité de pilotage a lieu une fois par an et permet de rendre compte des actions menées durant l'année et d'échanger sur leurs suites. Il rassemble le PNR, la FOL, la CAF, la Délégation Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, des acteurs jeunesse et des collectivités du territoire.

### LE CARACTÈRE INNOVANT

#### **l'itinérance**

L'itinérance, afin de rencontrer les jeunes, est habituellement plus adaptée au milieu urbain. Sur ce territoire rural, épars et à faible densité de population, elle répond également aux problématiques de mobilité et d'isolement.

#### **l'accompagnement de projets**

La méthode de travail du Relais, accompagnant les jeunes vers la prise d'autonomie et la conduite d'un projet dans sa globalité, est aussi une réussite marquante qui a plus d'impact sur les jeunes qu'une offre d'activités "clés en main". C'est le pari gagnant de la responsabilisation plutôt que celui de l'occupationnel.

# les obstacles

## LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Une des principales difficultés rencontrée est la faible densité de population et la dispersion des jeunes sur le territoire, rendant leur mobilisation et participation difficiles compte tenu des contraintes de déplacement. L'accès vers tous les jeunes est donc limité, d'autant plus qu'il faut toujours être attractif à leurs yeux et savoir les mobiliser.

## L'APPROCHE DES JEUNES

Des personnes relais dans certaines communes sont nécessaires à l'approche des jeunes et peuvent manquer. A titre d'exemple, certaines zones du territoire du Parc ne sont que très peu concernées par les actions du RBIJ.

## LES FINANCEMENTS

Même si le service bénéficie du soutien de beaucoup de structures et d'élus, certaines collectivités ne s'approprient pas assez la question de la jeunesse. La pérennisation du dispositif est encore incertaine car les financements ne sont pas tous durables.

## LA LISIBILITÉ

La difficulté d'un tel dispositif réside aussi dans sa lisibilité. En effet, l'activité du service est difficile à comprendre par la population et une partie des élus locaux. Cela accentue sa faible visibilité et rend difficile l'obtention de financements, qui est normalement facilitée par l'identification de services, d'actions et de résultats tangibles.

## LE PUBLIC

Le Relais ne touche pas tous les jeunes puisqu'il n'intervient pas auprès de ceux en difficultés, dans des foyers ou des institutions. Cependant, il réfléchit à un moyen de pouvoir les intégrer dans ses actions.

# les projets & jeunes accompagnés

*Depuis sa création en 2005, le RBIJ touche de plus en plus de jeunes.*

*En effet son implication locale permet d'être au plus près des adolescents, et ceux-ci ont l'habitude de croiser les animateurs soit dans leur collège ou à une fête de village. Ils viennent donc assez facilement interpeller l'équipe de professionnels.*

500 ont été accompagnés dans leurs projets de septembre 2005 à septembre 2010. Par ailleurs, 280 ont participé à des actions proposées par le RBIJ ; camps, stages, clubs, dont les jeunes voyageurs, et plus de 700 sont venus s'informer au Point Information Jeunesse itinérant inauguré en septembre 2009.

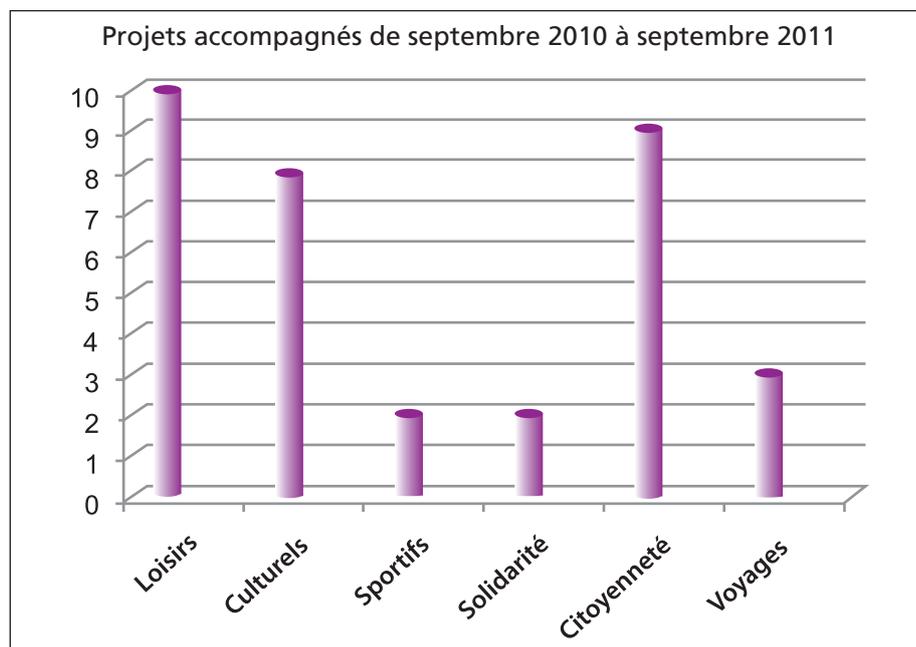
Pour la moitié des projets accompagnés (environ 75 de septembre 2005 à septembre 2010), la réalisation de l'action se passe dans les six mois et le projet se concrétise grâce à l'autofinancement réalisé par les jeunes. Les subventions pour les initiatives sont assez variées : CEL, Envie d'Agir, CAF, mairies, Communautés de communes, MSA. Il est à noter que la plupart des projets de jeunes ont des budgets assez modestes.

Le RBIJ a accompagné la création de six Juniors Associations (structures adaptées pour la constitution d'associations de mineurs) et de trois associations loi 1901. Les autres groupes sont informels, ou bien

portés par une association locale (trois) ou des Conseil Municipaux de Jeunes (deux).

Les projets des jeunes sont tournés vers des thématiques assez larges même si l'on peut constater 3 domaines plus prisés : le culturel, l'animation locale/citoyenneté et les loisirs, puis d'autres initiatives portées vers la solidarité, le sport, la nature et l'environnement. Pour donner une idée concrète des actions, voici quelques exemples : organisation de sorties loisirs, culturelles ou sportives, de vacances entre copains, mise en place d'ateliers théâtre, musique, graff, danse, cirque, gestion de local de jeunes et participation à la vie communale, récolte de fonds pour diverses associations caritatives ou locales, parrainage de chevaux de race en voie de disparition, mise en place d'un skate Park...

A titre d'exemple, de septembre 2010 à septembre 2011, le RBIJ a accompagné 34 projets de jeunes. En voici la répartition par types de projets :



# Le développement des missions du RBIJ

*L'accompagnement de projets de jeunes est la principale activité du Relais et c'est ce pourquoi il a été créé. Avec le temps, ses missions se sont développées en totale cohérence avec les valeurs du service et en répondant à des besoins du public adolescent :*

**L'éducation à l'image** : des actions autour de la vidéo avec "Passeurs d'images" de la Région Centre proposées dès les débuts du RBIJ sont réitérées quasiment chaque année. Sous la forme d'un travail à l'année avec un groupe de jeunes, le Relais accompagne à la réflexion et à la réalisation d'un « court métrage », qui est ensuite diffusé.



**La création d'une télévision participative locale « Télé Tambouille »**. En partenariat avec d'autres structures, le Relais a créé cet outil vidéo permettant à tout habitant du territoire de s'exprimer. Des projections sont organisées régulièrement afin de pouvoir ensuite échanger avec les habitants. De nombreux "courts métrages" sont créés par des adolescents bénéficiant de cet outil par le RBIJ ou par l'animateur vidéo de la communauté de communes Cœur de Brenne.

**Des propositions de camps pour les 13/18 ans** : un camp chantier et un camp péniche. Depuis quatre ans, des chantiers de jeunes sont organisés chaque été sur le territoire en partenariat avec le Parc de la Brenne. Ces camps sont un outil de découverte, d'appropriation, de valorisation du territoire : une proposition d'action et d'implication pour les adolescents. Le camp péniche est proposé depuis deux ans pendant les vacances de Pâques à l'extérieur de la Brenne. C'est un moyen original de permettre à des jeunes de Brenne de découvrir d'autres territoires.

**Lors du renouvellement de la charte du Parc de la Brenne et dans la mise en place du nouveau Leader, le RBIJ s'est vu confier différentes missions concernant la jeunesse, répondant à des besoins récurrents non résolus: l'information jeunesse, le logement et la mobilité.  
Pour l'instant le RBIJ a répondu à deux des problématiques :**

**Un Point Information Jeunesse itinérant (PIJ)** grâce à une caravane, a été créé en 2009 afin de donner aux jeunes des informations sur tous les sujets de leur vie quotidienne. Il se déplace dans les établissements scolaires, les communes ou encore lors de manifestations. Un point fixe est en construction dans le centre social CAF du territoire en collaboration avec le Point Information Famille.

**Un Service Logement Jeunes (SLJ)** est en place depuis début 2011 afin de répondre aux besoins des jeunes en matière de logement par l'accompagnement dans leurs démarches et la médiation locative avec des propriétaires. Il vise tous les jeunes de 16 à 30 ans originaires ou non du Parc, toutes situations confondues.

Début 2010, l'équipe du Relais s'est étoffée d'une quatrième animatrice en partenariat avec le Centre Social du Blanc. Celle-ci accompagne des groupes de jeunes spécifiquement dans cette ville et est aussi animatrice du PIJ. A la fin de cette même année, le RBIJ a accueilli une cinquième salariée animant le Service Logement Jeunes.

Le RBIJ se compose donc actuellement de cinq personnes : une animatrice coordinatrice, trois animateurs sur l'accompagnement de projets et des missions propres à chacun et une animatrice sur la question du logement et une mission de développement.

Le sujet de la mobilité des jeunes est en réflexion actuellement et est très vaste à traiter. Il est problématique pour un bon nombre de la population du Parc et surtout pour les jeunes dépourvus de moyen de locomotion.

**La prise en main de ces nouvelles missions correspond à deux enjeux corrélatifs :**

- **l'adaptation permanente aux besoins du territoire et des publics**
- **une stratégie de développement à priori paradoxale, mais nécessaire à la survie du Relais.**



# LES FINANCEMENTS

Les dépenses d'un tel dispositif sont circonscrites. Il s'agit surtout de frais de personnel et de frais de déplacements.

Pour financer le RBIJ, diverses sources sont sollicitées. Cependant, c'est la participation du Parc de la Brenne qui est la plus importante à travers un Contrat Enfance Jeunesse de la CAF et d'un financement européen Leader.

Au fur et à mesure des évolutions des missions et de l'augmentation du nombre de salariés de l'équipe d'animation, d'autres solutions ont été trouvées. La FOL, comme beaucoup d'autres structures associatives, dépend des politiques publiques. La pérennité du dispositif est toujours incertaine.

La recherche de financements est aujourd'hui élargie à des fonds privés (fondations, appels à projets spécifiques, etc).



<b>Financements</b>	<b>2010 en %</b>	<b>2011 en %</b>
PNR Brenne (venant de la CAF & du Leader)	49,36	39,91
CAF & CNAF (par diverses prestations ou subventions : PSO, participation du Centre Social, fonds expérimentaux...)	10,94	19,42
Conseil Régional : Cap Asso (aide sur poste)	9,64	6,40
Leader	6,22	3,15
Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance	6,22	2,74
DDCSPP - FONJEP	4,56	3,75
Conseil Régional - financements expérimentaux service logement Jeunes	4,95	15,36
Autres financements : pour projets de jeunes, séjours de vacances, aide pour la formation des salariés (CAF, DDCSPP, DRLS, DRAC, DIREN, CdC Brenne-Val de Creuse, Unifformation)	6,96	5,64
Participation des familles	1,15	1,33
Fondation	0	0,55
Participation	1,15	1,75
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL BUDGET en €</b>	<b>160 862</b>	<b>236 659</b>

# LE RAPPORT AU TERRITOIRE ET AUX ÉLUS

Le Parc Naturel Régional de la Brenne est né en 1989 grâce à la mobilisation d'élus et d'acteurs locaux souhaitant valoriser leur territoire et lutter contre sa dévitalisation. Il travaille au quotidien au développement du territoire pour atteindre ces objectifs.

Avant le programme Leader+, axé sur la jeunesse, une politique éducative était déjà en place à travers différentes actions telles que l'éducation à l'environnement, la programmation de spectacles, la pratique musicale ou encore les "Foulées du Parc" en direction des écoles primaires. Grâce à cette politique éducative, le développement d'une politique jeunesse a pu être possible.

Cette politique globale permet au Parc de répondre aux préoccupations de ses habitants mais aussi d'être plus attractif de l'extérieur. Elle est mise en place et développée au quotidien par de nombreux techniciens.

Certains d'entre eux s'impliquent fortement dans les actions du RBIJ et entretiennent un lien étroit avec la structure. Leur collaboration se situe à plusieurs niveaux : sur le terrain, sur des temps de concertation et dans la participation à des actions.



Après six années d'existence, le RBIJ est considéré par une majorité des élus comme un dispositif très intéressant et répondant aux besoins des jeunes. Ils l'identifient comme la structure jeunesse du Parc de la Brenne et le voit comme un outil pour lutter contre sa dévitalisation.

Les interventions dans les établissements scolaires sont un élément indispensable, selon eux, puisqu'elles permettent de mobiliser le maximum de jeunes.

L'identification de services est aussi importante et les actions développées par la suite telles que les camps, les actions vidéo, le Point Information Jeunesse attestent encore plus de la réelle présence du RBIJ sur le territoire.

Initialement, ce sont les élus du territoire qui ont décidé de la création du RBIJ à partir d'une proposition initiale de la FOL.

Aujourd'hui, il est totalement porté par la fédération tout en restant un service territorial du Parc de la Brenne. Il reste donc très autonome vis-à-vis des élus, qui lui portent un regard sans pour autant prendre de décision le concernant. Il bénéficie du soutien de ceux les plus actifs et les plus convaincus.

## DES PERSPECTIVES PLUS LARGES

La cinquième salariée, arrivée fin 2010, a pour mission d'évaluer et de "modéliser" le dispositif. Le but est de se baser sur l'expérience du RBIJ pour accompagner d'autres territoires souhaitant mettre en place une proposition pour le public jeune.

La CAF, pour une part financeur du Relais, est à l'initiative d'une expérimentation dans un territoire voisin. Associée à un autre mouvement d'éducation populaire implantée localement (le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne de l'Indre), la FOL travaille donc actuellement au développement d'une politique jeunesse sur le territoire du Pays Val de Creuse Val d'Anglin basée sur l'expérience du Relais Brenne Initiatives Jeunes.

